

## SEVRAGE DE MORPHINIQUE, QUELLES SOLUTIONS ?

---

Par Magadou Postée le 15/04/2020 20:58

Bonjour. Je suis infirmière et il y a 3 ans, j'ai rencontré un problème de dépendance à la morphine injectable. Je me suis sevrée seule et sans rien. Ça a été très difficile. Depuis je n'avais plus de morphine à portée de main donc ça allait mais là, j'en ai de nouveau et malgré que ce soit très suivi, je n'ai pas pu m'empêcher d'en prendre. Comment remplacer le stock volé. Me faut-il un traitement de substitution pour éviter la tentation? Je veux vraiment y arriver cette fois à m'en sortir. J'attends votre réponse avec impatience et vous remercie par avance

---

Mise en ligne le 16/04/2020

Bonjour,

Nous comprenons une fragilité qui vous conduit à ne pas pouvoir résister à la tentation de consommer. Nous avons pu, à plusieurs reprises, vous apporter quelques éléments de réponse concernant cette difficulté que nous relierons à la lecture de vos messages, à un naturel anxieux, une difficulté à gérer vos émotions.

Vous êtes parvenue à vous sevrer seule et ne pas consommer pendant 2 années au cours desquelles nous nous interrogeons sur ce qui vous a permis de ne pas consommer entre l'équilibre que vous avez pu avoir au cours de cette période au regard de votre vie sociale, professionnelle, familiale ou encore affective et les ressources que vous avez trouvées pour gérer vos émotions et le fait de ne pas avoir accès au produit. Il est important que vous puissiez vous appuyer sur ces ressources que vous connaissez.

Quoi qu'il en soit, il nous semble important de valoriser la capacité que vous avez eu à ne pas consommer et vous encourageons dans ce sens.

À la question du stock dérobé, nous ne comprenons pas bien la question de le « remplacer » entre pouvoir le remplacer parce que manquant ou le remettre en place afin de « réparer » le geste et ne plus en disposer afin de ne pas consommer, aussi, il nous est difficile de répondre de façon pertinente.

Pour répondre à la question du substitut, nous ne pouvons que vous inviter à vous rapprocher d'un professionnel pour y réfléchir et évaluer la nécessité ou non d'un traitement.

À aucun moment au cours de vos précédents messages, vous ne faites état de cette possibilité et nous nous questionnons sur une éventuelle réticence de votre part. Il est important de savoir qu'il est possible de vous rapprocher d'un CSAPA près de chez vous ou d'un département voisin de votre choix si cela est facilitant pour vous. Par ailleurs, en cette période de confinement, les CSAPA privilégient les rendez-vous téléphoniques, ce qui pourrait vous permettre d'évoquer le sujet de façon anonyme si là est votre inquiétude.

Comme il vous l'a été indiqué précédemment et si vous souhaitez évoquer la situation sous forme d'échanges ou être aidée dans l'orientation, n'hésitez pas à nous contacter tous les jours de 8h à 20h au 0800 23 13 13 ou par chat de 8h à minuit actuellement.

Bien cordialement

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES**

---

### CSAPA OPPELIA - PASSERELLE 39

15, avenue d'Offenbourg  
39000 LONS LE SAUNIER

Tél : 03 84 24 66 83

Site web : [www.oppelia.fr](http://www.oppelia.fr)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h excepté le jeudi matin

Accueil du public : Le CSAPA : Lundi et mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h, le mardi de 13h30 à 20h, le jeudi de 13h30 à 18h, le vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes consommateurs et entourage au 17 place Perraud à Lons le Saunier,  
Contacter le 03 84 87 01 82

COVID -19 : Contact de juin 2022 : Port du masque obligatoire et désinfection des mains

Voir la fiche détaillée